



SOLDATS NAPOLEONIENS

Les troupes françaises, alliées et coalisées

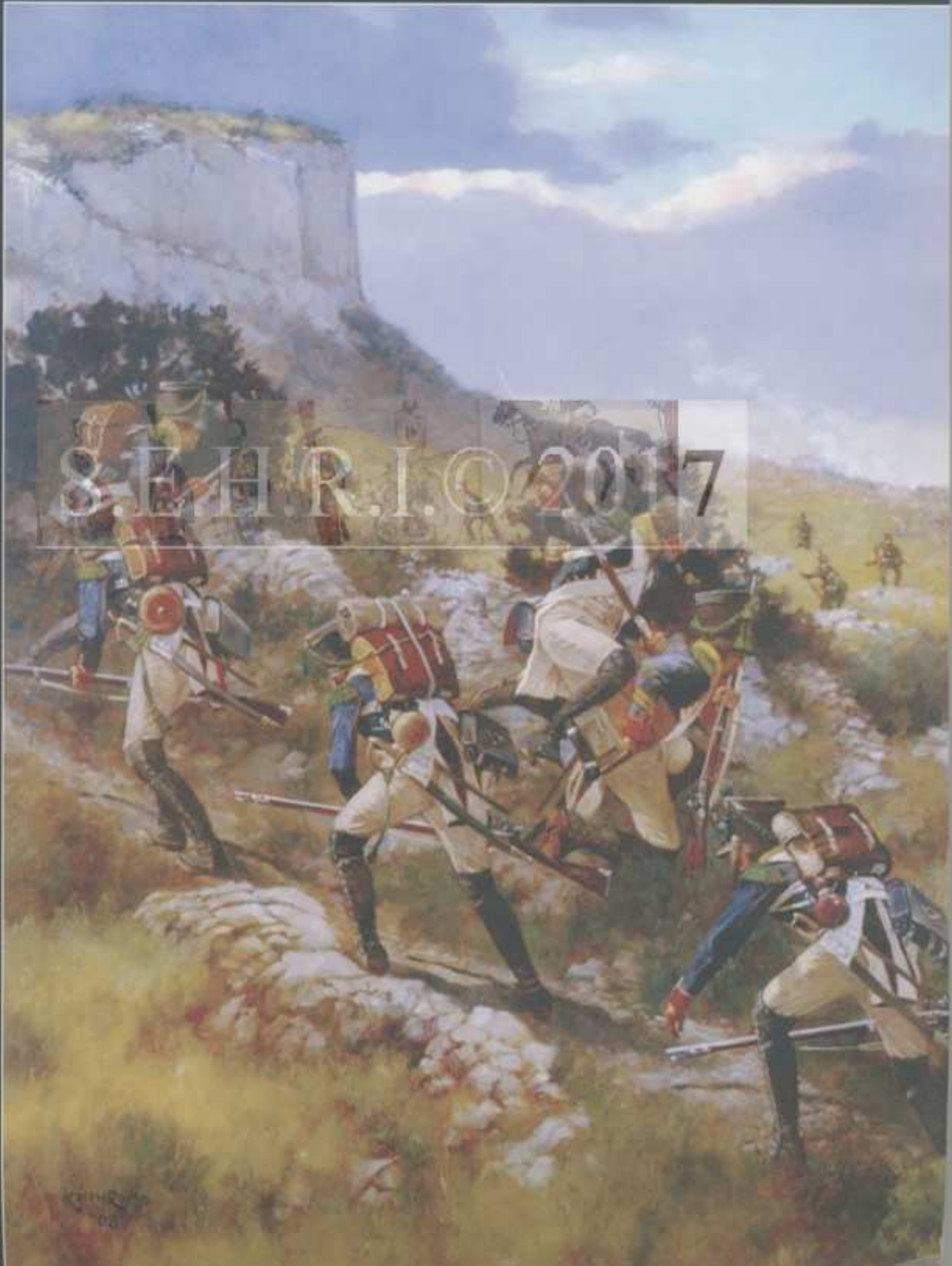
Octobre 2008

Hors-série
N°1

SOLDATS NAPOLEONIENS

La prise de Capri

Revue trimestrielle - France et Union européenne - 22 € - Hors-série n°1, date de parution : 31 octobre 2008



Les troupes françaises en Italie

Jérôme Croyet



■ Carte modifiée des différents stationnements des troupes. source : collection J. C.

Pour les soldats français la différenciation des états et des frontières de la péninsule italienne est vague et approximative, voir même incompréhensible. Les soldats voient l'Italie d'une manière générale et se réfèrent le plus souvent aux noms des provinces italiennes plutôt qu'aux départements ou aux royaumes : la Romanie, le Piémont, etc... Ces provinces sont parfois mises sur le même pied d'égalité géopolitique que l'Italie.¹

Les royaumes présents dans la péninsule italienne prennent corps lorsque les soldats font référence aux souverains, notamment Murat, roi de Sicile : « le nouveau roi, Joachim

Murat, vient d'arriver en cette ville, il y reste huit jours dans le repos, le 9^e jour il est parti à la tête de 6 000 soldats pour prendre l'île de Capri près de Naples »². Toutefois les contours de ce royaume sont flous pour les soldats français qui délimitent mentalement le royaume de Naples à la ville et surtout à l'armée de Naples. Pour les soldats les plus lettrés, l'Italie est la patrie de la Res-Publica et du Néo-classisme que la République et l'Empire adorent.

Aller dans la Botte

La route pour se rendre en Italie

est plus ou moins longue suivant le départ des conscrits ou des militaires en activité : 22 jours pour un fourrier du 106^e de ligne pour se rendre de Bordeaux à Gênes et 44 jours pour le 37^e de ligne venant de Musillac en Bretagne avec une moyenne de 6 lieues et demi par étape. Le voyage se fait soit seul ou à plusieurs, au moyen d'une feuille de route, soit en détachement sous les ordres d'un sous-officier. Ces détachements peuvent regrouper provisoirement des soldats de plusieurs unités et plusieurs armes tel le détachement parti le 1^{er} mai 1809 de Chambéry pour Turin composé de 15 fusiliers, 4 grenadiers, un



W. PAULI 09/07

capitaine, 2 musiciens, 3 chasseurs, un voltigeur, 9 chasseurs à cheval et 23 conscrits sous les ordres d'un sergent du 81^e de ligne¹.

Le passage en Italie est pénible, surtout le passage du « Mont Cenis qui a été bien rude. Il faut 6 heures pour le passer dans la neige jusqu'aux genoux »². Une fois passé en Italie le voyage reste long : « il vous faut imaginer que nous venons de faire cette grande route à grande journée, marcher nuit et jour sans goûter aucun repos »³. Pour se rendre de Turin à Trente, il faut 20 jours de marche à raison de 14 milles et demi de marche par jour et parfois dans des conditions effroyables : « Je vous dirai que j'ai passé à Rome le 10 février, qu'il m'a fait beaucoup de plaisir, que nous avons marché dans la pluie plus de 20 jours, tous nu pied. Nous étions à plus de 18 hommes dont il est mort 6 par la famine et la misère, mais j'ai eu du bonheur que je n'ai pas pris du chagrin en tête »⁴.

Arrivé en Italie, suite à la fatigue, la beauté des lieux séduit généralement les militaires français : « nous avons vue de beaux pays et de mauvais dans la Romanie »⁵. Le futur colonel Combe, du 8^e chasseurs à cheval va jusqu'à parler « de la belle Italie, étalant sous mes yeux tous les charmes de sa terre poétique, de son doux climat et de son ciel si pur »⁶.

Ravissement en Italie du nord, ravissement en Italie du sud et à Naples : « nous sommes dans un fort beau pays, on y trouve tout ce qu'on peut pour le besoin de l'homme »⁷. Les villes italiennes, que les géographes français¹⁰ qualifient très souvent de belles et grandes, enchantent certains soldats autant par leur urbanisme, leur commerce, leur architecture même religieuse¹¹ que par leur population. Turin, souvent la première grande ville que rencontre les militaires français, les subjuge : « A Turin... je fus émerveillé de la beauté et de la régularité des rues » écrit Combe. « Turin est une très belle et très florissante ville... elle l'emporte presque sur toutes les villes d'Italie par la beauté de ses rues et de

ses édifices »¹². Toutefois, l'hygiène relative et la crasse des rues entachent rapidement le tableau idyllique : « les corridors, les paliers des hôtels les plus magnifiques, servant de dépôt à des immondices de toute espèce, étaient aussi sales que les plus mauvais taudis d'une petite ville de province en France »¹³.

En temps de garnison paisible, la vie en Italie pour les soldats français est douce et calme.

Pays enchanteur, au point que certains évoquent le fait de « pouvoir nous faire une idée de ce qu'on avait appelé autrefois les délices de Capoue »¹⁴, l'Italie surprend les soldats français par son climat.

Climat

Même pour des soldats méridionaux, le climat Italien est particulier. Climat chaud et sec, incommode pour certains au Nord, les voyages en Calabre et en Pouille peuvent s'avérer dramatiques pour les troupiers français qu'ils soient cavalier, dragon, au dépôt ou piéton. En Calabre les trajets de printemps et d'été deviennent vite incommodes tant par la chaleur que par la poussière¹⁵. En Pouille, « à cause des grandes chaleurs tout le monde tombe malade »¹⁶. Les chaleurs estivales de 1809 deviennent même dangereuses à la vie des militaires français. Les fièvres se déclarent et « il en va tous les jours à l'hôpital »¹⁷. La consigne de ne plus boire d'eau est même donnée aux soldats du 1^{er} léger de crainte des maladies. L'Italie, pays séduisant, devient le temps d'un moment un pays fiévreux. Le temps d'un moment car « un jour de bon temps en fait oublier dix de mauvais »¹⁸.

Vivre sous ce climat oblige les troupes à adopter les usages locaux, comme marcher de nuit pour éviter les grandes chaleurs ou rester enfermer le jour jusqu'à ce que le soleil tombe à l'horizon. Toutefois, l'hiver est plus doux qu'en France et les gelées rares : « que de jouissances dans cette saison, si rude dans nos climats, à parcourir cinq à six lieues chaque jour à travers champs, sous un soleil pâle et doux »¹⁹.

Les Italiens et les Italiennes

Pour les soldats français, l'approche et le contact avec les populations autochtones est important. Durant le Consulat, les rapports avec la population sont plutôt aimables et cordiaux : « quel charme que de voir, lorsque vous approchez d'une maison de campagne, les propriétaires en sortir pour chercher à vous connaître de loin, vous engager par leur maintien à vous approcher d'eux et aussitôt qu'ils vous ont reconnu, vous engager à mettre pied à terre et vous faire tous les accueils, toutes les gracieusetés qu'on peut imaginer »²⁰. Sous l'Empire les relations jusque-là amicales se tendent. Pour les militaires français, issus de la conscription, le pays « est habité par de trop mauvais monde »²¹. La vision qu'on les Français des Italiens est alors influencée par la lueur contre les brigands et les mouvements réfractaires.

Toutefois, une partie de la population garde la faveur des soldats français et réciproquement : les Italiennes. Ces dernières ne laissent pas insensibles nos soldats, « à Turin... il serait difficile de rencontrer ailleurs une plus grande réunion de jolies femmes »²², qui reviennent parfois en France avec une épouse ultra-montine²³, avec ou sans le consentement de la hiérarchie. Ainsi, le 16 floréal an X, le colonel de la 64^e demi-brigade fait mettre aux arrêts de rigueur un soldat pour avoir « amené avec lui une femme piémontaise en lui promettant le mariage tandis qu'il était marié dans son pays »²⁴.

Même si nos soldats n'officialisent généralement pas leurs liaisons avec des Italiennes, certains ramènent des souvenirs médicaux de ces relations féminines : « je te dirai qu'il y a beaucoup de nos soldats qui sont malades pour avoir trop aimé les femmes »²⁵ écrit un soldat du 6^e bataillon bis du train d'artillerie.

La nourriture et les loisirs

D'une manière générale et sans appel, le coût de la vie pour un soldat français, peu soldé²⁶, en Italie est cher, plus cher qu'en France : le

■ Sous-officier et trompette du 24^e régiment de chasseurs à cheval sur l'Adige en 1809. Dessins de Michel Faure, D.R.

peu d'argent dont dispose le troupière est, déjà le long du trajet d'arrivée, rapidement dépensé²⁷. Le fatalisme d'une situation qu'ils savent ne pas pouvoir gérer les pousse à faire appel aux secours de la famille : sur 40 soldats français écrivant à leur famille de leur cantonnement italien, 24 réclament de l'argent. Cette pénurie d'argent est d'autant plus dommageable à la vie du soldat que la solde est irrégulière²⁸. Afin de compléter leur bourse ou portefeuille, les militaires, en attendant une aide de leur famille, se trouvent parfois dans le cas d'emprunter de l'argent en signant des reconnaissances de dettes qui ne sont pas encaissables partout notamment dans le Piémont ou dans le Royaume de Naples.

Ne touchant des subsistances sous forme de pain de munition que tous les quatre jours, les soldats se trouvent dans la nécessité d'acheter des vivres.

Le prix des denrées varie d'une région à une autre. Si en Romanie, à Legnago, à Gaëte ou en Calabre « les vivres ne sont pas trop bon marché »²⁹, à Rome ou à Parme, « les vivres ne sont pas chers, Dieu merci »³⁰. Pour les soldats cette cherté des prix est liée au brigandage³¹, seule explication visible à leurs yeux dans ce pays de cocagne où « la récolte est très bonne... la vigne est bonne...aussi bien que le riz »³².

Pour les militaires français, les deux sujets préoccupation culinaires sont les prix du pain et du vin. Si le pain se révèle, pour la bourse du soldat, toujours cher, le prix du vin fluctue en fonction des villes, ainsi à Alexandrie « le vin est plus cher qu'à Turin »³³. Ce vin est vendu aux soldats en pot ou en bouteille. À Turin le prix du pot de vin est de 18 sols, pour 16 sols à Legnago et 18 sous à Novare. La bouteille est vendue 10 sous à Rome pour 4 sous à Legnago. Le prix du pain est beaucoup moins fluctuant et ne varie qu'entre 3 à 8 sols le pain.

De cette cherté des vivres et l'insuffisance du pain de munition, qui entraîne des carences alimentaires qui peuvent dans quelques cas se révéler fatales³⁴, les militaires français se trouvent dans la presque obligation de s'adapter

aux mets locaux. Si l'abondance de légumes et de fruits, myrtes, grenadiers, orangers, citronniers et oliviers n'est pas pour leur déplaire, la découverte et l'accoutumance à la polenta est plus lente et difficile.

Les soldats français en Italie ne sont pas absents de loisirs et de temps libre. S'ils occupent parfois ce dernier auprès des belles italiennes, ils savent lier leurs loisirs à la population par des bals, dans lesquels les musiques régimentaires jouent, telle celle du 8^e chasseurs, ou des pièces de théâtre telles celles données à Brescia entre 1810 et 1811 par les sous-officiers du 9^e régiment d'infanterie de ligne. Les français découvrent le cotonna, « qui consiste à faire de nombreuses passes, les danseurs, et les danseuses formés en rangs serrés. Les contredanses françaises commençaient seulement à être connues et faisaient rage »³⁵.

À côté de ces loisirs civils, l'armée française se donne en spectacle et met en œuvre sa puissance par de fréquentes manifestations militaires que sont les défilés ou les manœuvres. En 1811, le prince Eugène fait manœuvrer jusqu'à deux fois par semaine les troupes de l'armée d'Italie au camp de Monte Chiaro, à quatre lieues de Brescia. En juin 1808, à Turin, une parade quotidienne est mise en place et à laquelle chaque régiment présent doit envoyer des détachements.

Les troupes françaises en Italie

Dépôt et cantonnement

En 1809, les conscrits venant de France pour des dépôts italiens représentent 15 % du contingent d'une classe d'âge. Pour la levée des conscrits de 1810, 93 départements de l'Empire Français, dont seulement six d'Italie, fournissent un total de 12 729 conscrits aux régiments stationnés en Italie. Huit départements fournissent 4 697 conscrits soit 36 % du contingent total. Pour certains départements, comme les Basses-Alpes ou le Léman, le départ des conscrits pour l'Italie représente 85 % de l'effectif d'une classe. Ces départements sont

majoritairement des départements du sud de la France : l'Ardèche, l'Aveyron, les Bouches-du-Rhône, le Gard, la Haute-Garonne, l'Isère, le Mont-Blanc et le Tarn. L'Italie est donc le lieu privilégié de déploiement des conscrits méridionaux de l'Empire Français, notamment des départements de l'Ain, Mont-Blanc, l'Isère et le Rhône, où le parlé patois franco-provençal est le même en Italie du Nord ainsi que pour le provençal et le vivaro-alpin, ouvrant des voies de communication à des soldats déjà habitués à un climat et, ou, des modes de vies similaires. Toutefois dès 1811, dans l'objectif de reformer la Grande Armée pour marcher sur la Russie, les troupes stationnées en Italie ne sont pas ignorées de Napoléon qui dès le 17 janvier y redirige 20 000 conscrits des 120 000 hommes appelés des levées des 80 000 et 40 000 hommes.

Les incorporations des conscrits dans les dépôts régimentaires se font par groupe homogène centré autour d'une même appartenance géographique : le même village, le même canton, afin de renforcer les liens d'entraide et de fraternité³⁶. Pour les soldats français se trouvant en dépôt ou en garnison en Italie, la vie militaire est alors commune à toutes les troupes françaises en garnison : deux repas par jour³⁷ et des conditions de vie, même pour les blessés du dépôt du 106^e de ligne, confortables. À une literie correcte se joint l'intérêt hiérarchique pour l'hygiène du troupière : « nous sommes très bien à la caserne »³⁸. Toutefois la solde, dans les dépôts des régiments français d'Italie est assez mauvaise : un sol par jour. Si certains touchent une meilleure solde, c'est pour acheter de l'habillement et de l'équipement³⁹ : « l'on nous a fait payer 24 sols une brosse pour le soulier, 15 sols une pour le chapeau, 15 sols pour des ciseaux, 5 sols pour un étui »⁴⁰.

L'habillement est fourni plus ou moins complètement et rapidement, suivant les régiments, aux conscrits arrivant au dépôt : d'un jour au 6^e de ligne à quinze jours au 14^e léger et au 3^e léger qui se compose d'un « gilet à manches, bonnet de police, shako et

les cordons blancs autour, pantalons, deux paires de guêtres, une paire de toile grise et une d'étoffe noire... point d'habit, deux paires de souliers qu'on nous a donné pour un an, deux paires de bas de fil, les épaulettes bleues⁴¹ et qui reçoit, 26 jours plus tard, au départ du dépôt, « l'habit... 4 paires de souliers, deux chemises, deux paires de bas de fil, la capote grise⁴². L'uniforme et ses dépenses ne sont pas toujours du goût des conscrits nouvellement arrivés, ainsi « notre bataillon n'a pas un joli uniforme... l'on nous a fait payer 18 francs de pantalons, 8 francs qui nous coûtent pour y avoir fait mettre une peau⁴³ à la 5^e compagnie du 6^e bataillon bis du train d'artillerie ; « nous avons été habillés de suite en arrivant au corps, nous avons reçu habit, gilet, pantalon blanc et bleu et enfin généralement tous ce qui faut pour habiller un militaire⁴⁴ à la 2^e compagnie du 3^e bataillon du 6^e de ligne. Au 24^e chasseurs, les conscrits sont habillés de neuf à leur arrivée ; en 1807, ils sont même les premiers du régiment à toucher les habits surtout. Au 19^e chasseurs, en garnison à Turin en avril 1805, les shakos et les pantalons sont reconnus trop courts.

Comme dans tout le restant de l'Empire, la désertion grève les contingent de conscrits, notamment à partir de la levée des conscrits de 1810, même pour les conscrits en partance pour l'Italie. Beaucoup, naïvement et poussés par l'esprit de groupe, pensent éviter l'incorporation et espèrent retourner chez eux. Toutefois, la désertion en Italie se révèle dangereuse à plus d'un point. D'une part de par la nature du terrain : « j'eu le malheur d'avoir déserté... j'ai bien pâti par la montagne et par les rivières⁴⁵, puis de par la présence de brigands : « j'ai beaucoup souffert en désertant. j'ai manqué... d'être étranglé par les voleurs⁴⁶. Arrêtés, les déserteurs sont ramenés au régiment où ils sont mis en prison, entraînant une nouvelle souffrance avant de passer devant la justice militaire où la clémence est ressentie comme un pardon. Pardon provisoire au 3^e régiment d'infanterie légère, les déserteurs doivent payer leur uniforme en punition⁴⁷. Toutefois, la justice militaire ne se

montre souvent pas si clément même en Italie : sur trois séances du conseil de guerre de Turin du 17 au 25 juin 1808, 75 % des peines sont de 3 ans de travaux publics, les 25 % restants étant de 5 ans de travaux.

Un régiment en Italie : l'exemple du 24^e chasseurs

Le 24^e chasseurs est comptabilisé dans les rangs de l'armée d'Italie dès le début de l'Empire. Au 12 octobre 1805, il compte 4 escadrons pour 435 hommes et est dans la division du général Espagne.

Le 23 janvier 1808 la 6^e compagnie du régiment qui forme le dépôt à Reggio est inspectée par le général Pully. Avec ses escadrons de guerre présents à la Grande Armée et son détachement en Espagne, le régiment compte 1 102 hommes pour 924 chevaux. Les trois-quart des chasseurs n'ont plus que leur gilet d'écurie, le gilet et la hongroise. Seul le dernier quart formé de conscrits porte le surtout nouvellement arrivé. Ils portent tous le shako, sauf la compagnie d'élite qui a 108 « bonnets d'oursin⁴⁸. L'équipement, gibernes, ceinturons, bottes et musettes, est en général en bon état et neuf. L'armement est composé de 1 070 carabines, 631 fusils et 979 sabres dont 595 proviennent de l'arsenal de Milan. La confection de l'habillement est satisfaisante. L'esprit des chasseurs est bon et ils sont déclarés soumis. Ils vivent effectivement bien et sont traités avec douceur. Leur instruction à pied est suivie et sur de bons principes.

le 13 avril 1809, le dépôt du 24^e est à Ivree chef-lieu du département de la Doire. Ce département est abondant en pâturages, grains, chanvre et fruits. On y trouve quelques mines de fer, des fabriques de toile et de la soie. Les conscrits choisis pour être intégrés au régiment sont plutôt contents de leur sort et arrivent bien portants au dépôt où ils subissent leur formation militaire⁴⁹. Le 4 août 1809, sur les 194 conscrits tous de Seine-Inférieure de la levée de 1810, seuls 10 arrivés sont réformés pour des infirmités survenues depuis leur départ de France pour 8 autres réformés mais à remplacer.

Service et vie militaire à l'Italienne

La vie d'une place de guerre française en Italie est rythmée par les arrivées et les départs de troupes. Des arrivées fréquentes et quotidiennes pour des départs massifs et hebdomadaires. Entre le 16 et le 26 juin 1808, 1 411 officiers et soldats de divers régiments arrivent dans la place de Turin pour 1 905 départs les 16 et 26.

Le service militaire en Italie ne diffère pas du restant des troupes dans l'Empire : discipline et exercice. Toutefois, cette dernière activité, liée à la chaleur du climat méditerranéen se révèle rapidement laborieuse et désagréable, au point que durant l'été 1809, les exercices du 1^{er} léger cantonnés à Legnago sont stoppés. D'une manière générale l'exercice ne dure que 4 heures de temps auquel s'ajoute les gardes. Pour les régiments montés, s'ajoute le pansage des chevaux durant 2 autres heures le matin et le soir. Certains régiments, comme le 2^e bataillon du génie, cantonné à Alexandrie, se trouve d'astreinte sur des opérations ponctuelles comme la garde de la chaîne des forçats destinés aux galères, une fois par semaine alors que ceux se trouvant à Turin, sont désirés par le préfet, le 24 octobre 1808, pour suppléer la compagnie de réserve⁵⁰.

Pour les régiments d'infanterie français stationnés en Italie, le mal de la désertion n'est pas le seul fait de réfractaires. En effet, la proximité du royaume de Naples et de sa garde royale pose des problèmes inconnus en France : la désertion des soldats français au profit d'une autre armée. Cette désertion se fait au détriment des régiments d'infanterie aussi bien au niveau des conscrits que des hommes expérimentés. Le recrutement de la Garde Royale Napolitaine ne se fait pas d'une manière directe dans les régiments français (14^e léger, 101^e de ligne...) ; ces derniers subissent l'influence de son luxe et sans doute de son monarque : « je vous dirai que j'ai déserté du 14^e régiment de Rome, le 15 de ce mois et je me suis rendu ici le 23

dudit et je suis entré dans la garde du Roi de Naples aussitôt après mon arrivée⁵¹» écrit François Burgaz à ses parents en Savoie. Sur l'instance de ses parents de retourner au 14^e léger, pour n'être plus considéré comme déserteur et leur en faire subir les conséquences⁵², il réitère son désir de rester dans la Garde, bon gré mal gré : « vous me marquez que vous n'êtes pas content de ma désertion, ce que je vous dirai que je n'ai rien perdu à l'échange je ne voudrai pas être actuellement dans le 14^e régiment pour plusieurs causes, car j'aime mieux être à cheval qu'à pied, d'ailleurs j'ai suivi les conseils de mon camarade qui est aussi savoyard, et sans doute je ne me repends pas d'avoir quitté le 14^e, je préférera la mort plutôt que d'y retourner »⁵³.

En effet, avec le décret impérial n°7 186 du 26 août 1811, entériné par l'avis du Conseil d'Etat du 21 janvier 1812, « aucun français ne pourra entrer au service d'une puissance étrangère sans notre autorisation spéciale »⁵⁴ sous peine d'une perte des biens et de fait d'être considéré comme déserteur par leur régiment d'origine et jugé et condamné comme tel par la justice militaire.

Combats

Les opérations militaires dans la Péninsule Italienne prennent une allure d'une petite-guerre contre des brigands sans uniforme. Dès le Consulat, des colonnes composées de cavaliers et de fantassins sont formées dans la 27^e division militaire pour lutter, dans la 27^e division, contre la contrebande, dénomination officielle pour qualifier les troubles et les bandes armées qui sillonnent l'Italie.

Dès le 16 fructidor an X, trois corps d'éclaireurs sont formés dans cette division militaire. Ils sont composés de 200 fantassins, 60 cavaliers et 30 gendarmes commandés par un officier supérieur qui préside une commission militaire composée de cinq officiers. Chaque corps parcourt deux départements dans le but de procéder à un désarmement. Le 9 nivôse an XI, les régiments d'infanterie et de cavalerie en garnison dans la même division militaire doivent fournir des

détachements pour réprimer la « contrebande ». Dès 1804, ces mesures portent leurs fruits : « le brigandage a été moins fréquent...c'est probablement la destruction des bandes Valpiano et Leyni »⁵⁵.

Le combat, même si il inclut la lutte contre les brigands, donc une guerre de guérilla et de contre-guérilla non conventionnelle, n'effraye pas les militaires français. Pour les anciens comme les jeunes conscrits, l'annonce du départ en opération grise et rend heureux : « je ne crains rien, les anciens soldats ne sont contents que de partir et moi je suis de même »⁵⁶ écrit un jeune conscrit savoyard à son père.

Les conditions de la guerre en Italie, jusqu'en 1813, semblent revêtir deux périodes assez distinctes dont la période 1808-1809 peut-être vue comme charnière du point de vue des soldats.

En effet, au début de l'Empire, la guerre ne se fait qu'en dehors du royaume d'Italie, notamment à Naples et particulièrement en Calabre, à Gaète⁵⁷ et à Capri. Cette guerre revêt l'allure d'opérations militaires où une forme de code de l'honneur semble respecté entre les belligérants même si les actions sont parfois violentes : « Je vous dirai que j'ai été fait prisonnier le 14 mars... ils m'ont rendu le 12 avril, que nous étions de la compagnie 12 hommes... j'ai été prisonnier par les brigands qui m'ont tout volé jusqu'à mon porte manteau, qu'ils ne m'ont rien laissé... Mon très cher père nous avons été dans la Calabre, dans, nous avons eu une ville au pillage, qui nous a fait beaucoup perdre du monde. Quand on trouve dedans la ville, que les brigands nous ont tirés dessus, mais nous avons gagné le dessus et le général qui nous commandait nous a mis la ville au pillage, qui nous a fait un peu de plaisir, donc j'ai rattrapé deux mauvaises chemises, qui m'ont remonté un peu. Je vous dirai que j'ai été démonté en entrant dedans la ville, d'un coup de boulet qu'il m'ai arrivé aucun mal, que j'ai été démonté, je mis pied à terre et je poursuis trois brigands, que c'est dans ce moment là que j'ai été pris. j'avais un peu d'argent dans ce moment là, qu'ils m'ont tout pillé et bien heureux qu'ils m'ont laissé la vie »⁵⁸.

Deux moments militaires sont porteurs de gloire pour les soldats français : le siège de Gaète et la prise de Capri. De même l'aura des chefs leur importe beaucoup, combattre sous Murat c'est, après la prise de Capri, « partager la gloire »⁵⁹.

Après 1808, les combats sont essentiellement de petite-guerre contre des bandes menées par des chefs qu'il faut abattre⁶⁰ et dans laquelle la « courtoisie » militaire n'existe plus⁶¹ : « les militaires ont bien de l'occupation, les brigands nous chagrinent beaucoup car l'on en fusille une grande quantité et c'est nous seuls qui courront après nuit et jour »⁶². Les combats ne sont pas que de simples escarmouches de jour mais des opérations parfois nocturnes où la phase d'affrontement peut durer plusieurs heures. C'est une guerre difficile physiquement et moralement : « nous venons des montagnes faire la guerre avec les brigands ; nous y avons resté vingt jours, c'est par là où j'ai appris ce que c'était de souffrir car toutes les fois que nous aurions mangé un morceau de pain, nous l'avions pas »⁶³. Les bandes sont essentiellement composées de déserteurs et de conscrits réfractaires italiens contre lesquels luttent, pour leur survie, les soldats français : « ce qui nous a entreteint c'est le peuple qui veut se révolter et des prisonniers de guerre qui ont déserté et se sont rendus brigands car où ils passent, ils brûlent tout... ils mettent à feu et à sang et nous allons tout les jours à la chasse de ces vilains qui veulent nous ôter la vie, de suite que nous en prenons quelque uns on nous les fait fusiller de suite »⁶⁴.

Même si pour beaucoup de soldats français, la vie militaire en Italie se révèle pénible, de par le climat chaud mais aussi de par les astreintes militaires liés au métier des armes, la douceur de vivre italienne ne les laisse pas insensibles. Toutefois les opérations militaires entraînent une paupérisation relative du soldat par le manque d'argent et le peu de suivi logistique qui fait dire au soldat Raquin : « il faut que je me mette ma capote et que je reste dedans

■ **Sergent du 106^e de ligne à Turin en l'an XIII.** Dessins de Michel Faure, D.R.





■ Cheval léger de la garde royale de Naples et chasseur de la compagnie d'instruction du 3^e léger en 1809. Dessins de Michel Faure, D.R.

le quartier⁶⁵, mais ne délè pas pour autant les liens tissés avec les populations locales.

Notes

1. C'est le cas du grenadier Jacquin du 37^e de ligne pour qui le Piémont voit l'Italie.
2. Lettre de Jean Raquin, du 4^e bataillon bis du train d'artillerie, à Naples le 8 décembre 1808, à son père à Melet en Saône-et-Loire. Coll. Part.
3. Les régiments représentés sont : 6 hommes du 2^e de ligne, 2 du 5^e, 1 du 13^e, 2 du 37^e, 2 du 52^e, 3 du 56^e, 5 du 60^e, 6 du 67^e, 1 du 8^e léger, 1 du 23^e léger, 3 du 8^e cuirassiers, un dragon du 23^e, 1 chasseur du 1^{er}, 1 du 8^e, 10 du 15^e, 7 du 19^e, 2 artilleur à pied du 4^e régiment, 2 soldats du 6^e bataillon du train d'artillerie, 1 du 9^e et 2 soldats du régiment de la Tour d'Auvergne.
4. Lettre du fourrier Saintaubin, du 106^e de ligne, à son frère à Cours en Gironde. Coll. Part. Même constatation pour le grenadier Jacquin du 37^e de ligne.
5. Lettre de Jacques Sève, de la 3^e compagnie du 1^{er} bataillon du 101^e de ligne à sa mère, à Ambérieux-en-Dombes, de Naples le 25 avril 1810. A.D. Ain série R.
6. Jean Raquin, 4^e bataillon bis du train d'artillerie, à son père, en Saône et Loire, le 20 avril 1806 de Naples. Coll. Part.
7. Lettre de Jean Pierre Duqueri du 101^e de ligne, d'Ysèchio le 25 mai 1807, à son père à Belmont dans l'Ain. A. D. Ain série R.
8. Colonel Combe : « Mémoire du colonel Combes ». S.E.H.R.I 2008.
9. Lettre de Jean Raquin, du 4^e bataillon bis du train d'artillerie, à Naples le 8 décembre 1808, à son père à Melet en Saône-et-Loire. Coll. Part.
10. Atlas de géographie portatif de 1795 publié à Caen.
11. « Je peux vous dire qu'on ne peut rien à voir de si beau que les églises du Saint-Père, elle est toute faite en pain de marbre » écrit Jean Pierre Duqueri. Op. cit.
12. Mémoires du grenadier Jacquin du 37^e de ligne. S.E.H.R.I 2008
13. Colonel Combe : « Mémoire du colonel Combes ». S.E.H.R.I 2008.
14. Capitaine Godet : « mémoires complets inédits du capitaine Godet ». A paraître. Combe aussi évoque l'Italie à travers les délices de Capoue.
15. « la route nous emmène beaucoup par ses chaleurs et la poussière que cela fait ». Lettre de Jean Raquin à son père, 18 prairial an XIII. Coll. Part.
16. Lettre de Jean Joseph Foret de la 4^e compagnie du 2^e bataillon du 101^e de ligne à son père à Bolozon dans l'Ain, de Naples le 12 juin 1809. A. D. Ain série R.
17. Lettre de Jacques Caille de la 2^e compagnie du 5^e bataillon du 1^{er} léger, à ses parents en Savoie, de Legnago le 2 août 1809. A. D. Savoie.

18. Lettre de Jean Baptiste Claraz Bonnet du 3^e léger, à son père à Foncouverte, de Parme le 27 juin 1809. A.D. Savoie.
19. Capitaine Godet, Op.cit.
20. Capitaine Godet, Op.cit.
21. Lettre de François Aymard de la 14^e compagnie du 2^e régiment d'artillerie à pied, à son père à Hauteville-en Savoie, de Gaëte le 15 juin 1806.
22. Colonel Combe, Op. cit.
23. - *Je me trouve démané de tout et je voudrais vous prier de me faire passer quelques chose d'argent et comme dans mon mariage je dépensai le peu que je pouvais avoir, en effet au linge et certains effets de ménage, ce qu'il fait que je me trouve cours dans quelques petits commerces que je voudrais faire pour entretenir mon ménage* - écrit Jean Raquin, soldat dans le 2^e régiment du train d'artillerie de la Garde Royale de Naples, à ses parents, le 7 juin 1814.
24. Lettre du colonel Charlot, 16 floréal an X. Coll. Part.
25. Lettre de Pierre Donpnier, de la 5^e compagnie du 6^e bataillon bis du train d'artillerie à un ami de Foncouverte, en Savoie, de Plaisance. A. D. Savoie.
26. - *Nous sommes dans un pays qui fait cher vivre... vous ne devez pas ignorer que dans une ville de guerre, il fait toujours cher vivre et un militaire qui n'a point d'argent est toujours malheureux où qu'il soit* -. Lettre de François Germain, de la 2^e compagnie du 5^e bataillon du 1^{er} léger, à son oncle, de Legnago, le 11 mai 1809. A. D. Savoie.
27. - *tout le long de la route nous avons eu cher vivre et avons dépensé beaucoup d'argent* -. Lettre de François Grufat, de la 4^e compagnie du 5^e bataillon du 1^{er} léger, à ses parents, de Legnago le 19 octobre 1809. A. D. Savoie.
28. - *Je ne tire point de paye depuis que je suis arrivé à Legnago* - écrit le chasseur Claude Marie Grand de la 2^e compagnie du 5^e bataillon du 1^{er} régiment d'infanterie légère, à sa famille en Savoie, le 3 juillet 1809. A. D. Savoie.
29. Lettre de François Aymard, ibidem.
30. Lettre de Rémi Trocle à sa famille en Savoie, de Parme, le 10 septembre 1809. A. D. Savoie.
31. - *il fait cher vivre dans le pays parce qu'il y a des brigands dans les campagnes qui font contribuer les villes et villages* -. Lettre de Michel Prévenat, de la 2^e compagnie du 5^e bataillon du 1^{er} léger, à sa mère, de Legnago le 24 juillet 1809. A. D. Savoie.
32. Lettre de Joseph Avet, de la 2^e compagnie du 5^e bataillon du 1^{er} léger, à son père à Thone, le 15 juillet 1809. A.D. Savoie.
33. Lettre d'un soldat savoyard anonyme à son frère, Alexandrie le 5 juin 1809. A. D. Savoie.
34. - *L'on nous donne le pain de munition que tous les quatre jours donc il y en a beaucoup qui meure de faim* - écrit le carabinier d'infanterie légère Jean Baptiste Armand à sa famille à Valvasonne. A. D. Savoie.
35. Colonel Combe, Op. cit.
36. - *Nous sommes toujours ensemble avec tous ceux qui sont partis avec moi et nous sommes tous dans la même compagnie* -. Lettre d'Anthelme Deleya, du 5^e bataillon du 106^e de ligne, à son père en Savoie, de Venise, le 16 août 1812.
37. 4 livres de viande et 6 livres de pain le matin et riz ou vermicelle en soupe le soir ou 6^e bataillon bis du train d'artillerie à Plaisance.
38. Lettre de François Cochet, de la 9^e compagnie du 5^e bataillon du 14^e léger, à ses parents à Frangy, de Turin le 26 septembre 1809. A.D. Savoie.
39. - *il m'a fallit acheter des pantalons et une calffe à mon shako... il nous faut acheter de toutes les choses pour nous tenir propre* -. Lettre d'un soldat savoyard à son frère, le 5 juin 1809 d'Alexandrie. A. D. Savoie.
40. Lettre de Pierre Donpnier, op.cit.
41. Lettre de Jean Baptiste Claraz Bonnet à son père à Foncouverte, de Parme le 1^{er} juin 1809. A.D. Savoie.
42. Lettre de Jean Baptiste Claraz Bonnet, du 3^e léger, à son père à Foncouverte, de Parme le 27 juin 1809. A.D. Savoie.
43. Lettre de Pierre Donpnier, op.cit.
44. Lettre d'un soldat savoyard, de la 2^e compagnie du 3^e bataillon du 6^e régiment d'infanterie de ligne, à ses parents en Savoie, de Legnago le 27 juin 1809. A. D. Savoie.
45. Lettre de Jacques Favre, de la 4^e compagnie du 5^e bataillon du 3^e léger, à ses parents à Saint-Jean-de-Maurienne, de Parme, le 30 août 1809. A.D. Savoie.
46. Lettre de Joseph Marin Quizel, du 5^e bataillon de la 4^e compagnie du 3^e régiment d'infanterie légère, à sa mère à Saint-Jean-de-Maurienne, de Parme, le 21 août 1809. A.D. Savoie.
47. - *comme nous avons désertés tous, nous a habillé tout de neuf, à présent l'on nous le faut payer* -. Lettre de Joseph Marin Quizel. Op.Cit.
48. Xc 230.
49. - *Je me porte bien. Nous sommes ici pour nos exercices* - écrit le chasseur Pierre Cavorez, le 31 octobre 1809 d'Yvrée à ses parents en Savoie. A.D. Savoie.
50. Cette demande est refusée par le général commandant la division sous prétexte du peu de troupe et des postes réduits en ville à occuper.
51. Lettre de François Burgaz, de la 4^e compagnie des cheveau-légers de la Garde Royale de Naples, à son père, de Naples le 27 novembre 1809.
52. Il s'agit alors du logement et de l'entretien de garnisaires.
53. Lettre de François Burgaz, de la 4^e compagnie des cheveau-légers de la Garde Royale de Naples, à son père, de Naples. A.D. Ain 1K 39.
55. Compte rendu du préfet du Pô, 28 juillet 1804. Bulletin de police.
56. Lettre de Jean Baptiste Claraz Bonnet, du 3^e léger, à son père à Foncouverte, de Parme le 27 juin 1809. A.D. Savoie.
57. - *vollà 3 mois et demi que je suis au blocus de Gaëte où nous travaillons tous les jours aux batteries et nous ne savons point encore quand que nous ferons feu dessus la ville* -. Lettre de François Aymard de la 14^e compagnie du 2^e régiment d'artillerie à pied à Gaëte à son père à Hauteville, Savoie, le 15 juin 1806. A.D. Savoie.
58. Jean Raquin, 4^e bataillon bis du train d'artillerie, à son père, en Saône-et-Loire, le 20 avril 1806 de Naples. Coll. Part.
59. Lettre de Jean Raquin, du 4^e bataillon bis du train d'artillerie, à Naples le 8 décembre 1808, à son père à Melet en Saône-et-Loire. Coll. Part.
60. - *nous sommes dans un pays de brigands... j'espère que nous aurons le patron de tous ces gens là* -. Lettre de Jacques Liloaz, 1^{er} compagnie du 5^e bataillon du 14^e léger à Véronne, le 28 juillet 1809 à son père à Novalaise. A.D. Savoie.
61. - *nous commençons à les diminuer. Nous en amenons tous les jours des grosses bandes dans la ville, où nous sommes, nous en avons déjà fusillé 56 et plus de 200 qui sont en prison* -. Lettre de Michel Prévenat, 2^e compagnie 5^e bataillon du 1^{er} léger en garnison à Legnago, à sa mère, le 24 juillet 1809. A. D. Savoie.
62. Lettre de Claude Lavit à son père en Savoie, de Legnago, 5 août 1809. A. D. Savoie.
63. Nicolas Terrier du 14^e léger à ses parents en Savoie, Véronne, 1^{er} septembre 1809. A. D. Savoie.
64. Lettre de Joseph Avet, 2^e compagnie du 5^e bataillon du 1^{er} régiment d'infanterie légère, à son père, à Thone en Savoie, 15 juillet 1809. A.D. Savoie.
65. Jean Raquin, 4^e bataillon bis du train d'artillerie, à son père, en Saône et Loire, le 20 avril 1806 de Naples. Coll. Part.